



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Policiers Municipaux,

À la suite de publication d'un communiqué, de certains syndicats ou associations et autres, de Police Municipale, la fédération des personnels des services publics et de santé Force Ouvrière souhaite vous apporter plusieurs informations.

FO Police Municipale a dénoncé le projet de pseudo RIFSEP dès les premières annonces du Ministère.

Fort d'appartenir à la fédération des services publics et de santé FO, qui siège au conseil supérieur de la fonction publique territoriale, celle-ci a bloqué la mise en application de ce texte, ce qui a provoqué des nouvelles discussions avec le ministère.

La Police Municipale est engagée sur tous les fronts, et a toujours répondu présent aux sollicitations, a toujours pris à bras le corps les nouvelles prérogatives et missions.

Tout cela sans que le volet social ne soit jamais abordé dignement !

Aujourd'hui c'est la colère qui l'emporte.

Nous exigeons la prise en compte et la reconnaissance dues à notre engagement.

- **Une prise en compte de nos primes dans le calcul des pensions de retraite.**

Nombre d'entre nous partent à la retraite dans des conditions indignes au vu de leur engagement.

- **Une refonte et une revalorisation des grilles indiciaires des agents de police municipale.**

C'est une urgence absolue, notre métier n'est plus attractif au moment où il est plus que nécessaire de recruter pour faire face aux besoins de sécurité et tranquillité publique, citoyens c'est pour vous aussi que nous revendiquons.

- **Le passage à la catégorie B active pour l'ensemble de la catégorie C. Passage au A pour les B et passage en A + pour les A, et en catégorie Active, pour tous.**

Aux vues de nos prérogatives, de nos interventions en tant que primo intervenants et activités judiciaires, il est inadmissible que nos spécificités ne soient pas prises en compte.

- **La bonification des 1 an tous les 5 ans.**

Comme pour les autres forces de sécurité, l'usure, les risques psycho sociaux auxquels nous sommes surexposés l'exigent !

- **Indemnité Spéciale de Fonction obligatoire pour tous au taux maximum pour l'ensemble des cadres d'emplois et comptabilisée pour les droits à la retraite.**

Il faut uniformiser les traitements pour plus d'équité entre les fonctionnaires.

Demain FO PM envisage des actions fortes sur le terrain, pour manifester notre désaccord sur une éventuelle mise en place d'un "RIFSEP PM », nous voulons des avancées sociales adaptées à la hauteur de nos missions.

Depuis des années FO PM, revendique, si le gouvernement n'entend pas, nous mobiliserons l'ensemble des policiers municipaux à la veille d'une période et en filigrane des jeux olympiques où le gouvernement aura plus que jamais besoin de toutes les forces de l'ordre.

Nous vous communiquerons le compte rendu de la réunion que nous avons avec le ministre le 17 octobre 2023.

C'est aujourd'hui ou jamais que vous devez avec nous défendre ces revendications.